

ARRETE DU MAIRE  
Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ;  
Vu le code de la commande publique  
Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

La vitrerie des écoles élémentaire et maternelle, ainsi que celle du restaurant scolaire à Bretteville l'Orgueilleuse-Thue et Mue doit être entretenue deux fois par ans.

Considérant la proposition de l'entreprise MILE ECLAIR ;

**ARRETE**

**ARTICLE UNIQUE :**

L'offre de l'entreprise MILE ECLAIR est retenue pour effectuer deux interventions de nettoyage des vitres des écoles élémentaire et maternelle, ainsi que celles du restaurant scolaire à Bretteville l'Orgueilleuse-Thue et Mue au prix de 3 382,44 € TTC.

Fait à THUE ET MUE, le 22 avril 2024

Le maire,  
Michel LAFONT

